

novembre 2014

Abeba

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Produits](#) / [Chaussures de sécurité](#)

Solution BGR 191



En collaboration avec l'entreprise orthopédique

spécialisée Doppler, la société Abeba a développé la semelle orthopédique ORTHOstat®, qui permet à la chaussure de sécurité de répondre immédiatement aux exigences de la règle BGR 191. Cette réglementation prescrit que toute adaptation orthopédique doit être accompagnée d'une vérification assurant que les chaussures satisfont encore aux exigences de la norme EN ISO 20345:2011 resp. EN ISO 20347:2012. Cette semelle étant elle-même accordée à ces normes, la chaussure obéit de fait à la règle BGR 191 et reste donc normée EN ISO 20345:2011 resp. EN ISO 20347:2012.

Toutefois, cette semelle n'est disponible que sur une partie des modèles Abeba, spécialement étudiés pour être compatibles avec les semelles ORTHOstat®, telles les chaussures 2290, 2291 et 2292.